

Une énergie verte 100 % mâconnaise

**Une centrale photovoltaïque va s'implanter à la Grisière.
Les travaux ont commencé cet automne avec une mise en service prévue pour 2025.**

L'ancien site d'enfouissement de déchets, fermé en 1995 et situé au nord de Mâcon, derrière l'espace sportif et de loisirs Antoine Griezmann et de la déchetterie, va être transformé en un site de production d'énergie renouvelable. Cette centrale photovoltaïque s'étendra sur une surface de 5,14 hectares, divisée en deux zones 0,95 ha au Nord, 4,19 ha au Sud. Environ 12 000 panneaux solaires seront installés sur ce terrain, propriété de la Ville de Mâcon.

Le développement et l'exploitation de la future centrale ont été confiés à la Société monégasque de l'électricité et du gaz au terme d'un bail emphytéotique de 35 ans. Le projet se déroule actuellement avec la préparation du chantier. Le défrichage, le terrassement et la pose de clôture autour du terrain devraient être achevés pour la fin d'année. La prochaine étape sera la pose des panneaux et le début des travaux électriques au printemps et à l'été 2025. Le raccordement de la centrale est prévu pour octobre 2025.

Ce projet local offrira une puissance de 6 MWc* : 5 MWc seront revendus et injectés sur le réseau public de distribution électrique, 1 MWc sera valorisé sous forme d'autoconsommation collective dans un périmètre de consommation limité à 2 km.

La SMEG, producteur et distributeur d'électricité depuis plus de

100 ans, a choisi SerenySun, accélérateur des circuits courts de l'énergie et spécialiste de l'autoconsommation collective, pour donner naissance à la grande communauté d'énergie renouvelable. Ce projet baptisé « Notre énergie La Grisière » est conçu sur un modèle de communauté d'énergie qui a déjà fait ses preuves sur d'autres territoires. Celui-ci se distingue des projets existants par sa puissance de production exceptionnelle de 1 Mégawatt crête. En effet, la future centrale pourra fournir jusqu'à 1,5 GWh d'énergie décarbonée par an, soit l'équivalent de la consommation énergétique annuelle de 320 foyers.

À terme, particuliers, professionnels et collectivités locales pourront profiter de l'énergie décarbonée produite par la centrale photovoltaïque de La Grisière. L'énergie produite sera partagée entre les habitants, les entreprises et les commerces participant à l'opération en fonction de leurs besoins en électricité. Elle sera proposée à un tarif maîtrisé. Ce projet permettra aux usagers de réduire leur facture d'électricité (jusqu'à moins 30 %) en consommant une énergie verte produite près de chez eux, et ce sans investissement de leur part.

*Le mégawatt-crête est l'unité de mesure spécifique aux installations photovoltaïques. Cela correspond à la puissance d'une installation dans les conditions optimales de fonctionnement (ensoleillement maximal).



Photo fournie par la SMEG